

| Revue de presse

Maison de l'architecture en Ile-de-France

Février 2018

SOMMAIRE

 CLIMAX.....	4
Territoires d'Ile-de-France Février 2018.....	5
Les trois équipes lauréates de ClimaX.....	5
Action Barbès Blog 22/02/2018	6
Des idées pour l'espace sous viaduc à la Maison de l'Architecture Ile de France	6
Construction Cayola 21/02/2018	8
Climax Paris 2017 : quels projets pour la « low line » du métro ?.....	8
Le Moniteur.fr 16/02/2018.....	10
Architecture : Trois prix et une mention pour le concours d'idées Climax 2017.....	10
Le Journal du Grand Paris 14/02/2018	12
ClimaX Paris : réinventer les dessous du métro aérien.....	12
Construction Cayola 12/02/2018	13
Appel à idées Climax : la remise des prix approche.....	13
 IMMEUBLES À VIVRE BOIS	14
Le Journal du Grand Paris 19/02/2018.....	15
Les « immeubles à vivre bois » s'exposent à la Maison de l'architecture	15
Avid bois Actualités 14/02/2018.....	17
VIDÉO- Retour sur la Conférence des partenaires ADIVBOIS.....	17
Eiffage Actualités 09/02/2018.....	18
Le projet Hypérion de Bordeaux sera exposé à la Maison de l'Architecture à Paris.....	18
Terrell Group Actualités 08/02/2018.....	19
EXPOSITION ADIVBOIS : DEUX PROJETS TERRELL PRÉSENTÉS !	19
Liberation.fr 07/02/2018	20
Des constructions qui envoient du bois	20
Le Moniteur.fr 06/02/2018.....	24
Tour de France pour les Tours en bois.....	24
Maison Bois Magazine 06/02/2018	31
Exposition « Immeubles à Vivre Bois » à Paris	31
Architecture bois.fr 06/02/2018	32
Adivbois présente l'art de « Vivre Bois » à Paris.....	32
CMP Bois.com 06/02/2018	33
Un parcours de 60 projets d'immeubles bois.....	33
Industrie Mag.com 05/02/2018	34
Lancement de la 7ème édition Trophée béton Écoles.....	34
Forest Topic.com 02/02/2018.....	35
Les «immeubles à vivre en bois» s'exposent	35

Avid Bois Actualités 01/02/2018	36
ÉVÉNEMENT- 7 février à Paris	36
 CONFÉRENCE COULEUR BÉTON ET TROPHÉE BÉTON	37
AMC Archi 12/02/2018	38
CONFÉRENCE DE LANCEMENT DU 7E TROPHÉE BÉTON "ÉCOLE" - VIDÉO	38
AMC 02/2018	39
« Chaque nouvelle édition du Trophée Béton conforte le partenariat avec la Maison de l'Architecture. ».....	39
« Les projets présentés cette année témoignent d'une dimension sociale, politique et urbaine très intéressante. ».....	39
Cahiers Techniques du Bâtiment.fr 07/02/2018	41
7ème édition du Trophée Béton Écoles	41
Construction Cayola 02/02/2018	43
Trophée Béton écoles : la 7ème édition est lancée	43
Info Ciments.fr 02/02/2018	44
Trophée béton Ecole 2018-2019	44
Carpe Diem 01/02/2018	46
Conférence archi / cinquante nuances de gris.....	46
 DESIGN THINKING	47
Chroniques d'architecture 06/02/2018	48
Le logement, cause d'intérêt général?.....	48
 16/40	51
Floornature 28/02/2018	52
16/40 – collective exhibition of young French artists.....	52
 DIVERS	55
Paris La Villette Archi.fr 12/02/2018	56
Journée d'information pour les lycéens sur la formation et le métier d'architecte :	56
Paris Côté Jardin.fr 03/02/2018	57
Grande vente de plantes, Plantes pour tous, Maison de l'Architecture, Paris 10e (75), 3 février 2018, photo Alain Delavie.....	57

| CLIMAX

Les trois équipes lauréates de ClimaX

Le prix ClimaX de la **Maison de l'architecture d'Ile-de-France**, ouvert aux architectes, paysagistes, designers, artistes et étudiants, a ses lauréats. Les prix ont été remis le 15 février et récompensent trois projets. Ceux-ci permettent de lancer une réflexion sur le réaménagement des espaces « low line » des dessous du métro aérien, de la place Colonel Fabien à la station Barbès. Le jury était présidé par Thomas Corbasson, architecte, vice-président de la Maison de l'architecture Ile-de-France.

1er Prix : **Paris Swings** (Alexander Cassini - architecte-paysagiste / Camille Lasselin - designer graphique et d'événements) ; 2e Prix : **Ligne 2, ligne bleue - Interagir avec les abords du Boulevard de La Chapelle** (Caubel Corène plasticienne et paysagiste DPLG / Loury Tiphany - agenceuse et paysagiste dplg / Viala Alix - paysagiste dplg) ; 3e Prix : **B.L.C** (Raphaël Boursier - architecte / Pierre-Louis Fohr architecte / Simon Portelas architecte).

Des idées pour l'espace sous viaduc à la Maison de l'Architecture Ile de France

La Maison de l'architecture en Ile de France située dans le beau couvent des Récollets près de la gare de l'Est a organisé l'an dernier son second appel à projet ClimaX Paris (2017). Et vous pouvez aisément imaginer le thème choisi en regardant la photo ci-dessous. Idée suggérée par la mairie du 10e, il s'agissait de proposer des aménagements des espaces de la "Low Line". Dit autrement (ce que l'on préfère), le sous viaduc. On notera que les associations impliquées dans la concertation sur la promenade urbaine n'ont pas été informées...



L'appel à idées était ouvert aux architectes, paysagistes, designers, artistes et étudiants. Un jury a choisi jeudi 15 février les 3 lauréats parmi les 12 nominations (sur une soixantaine de projets reçus).

Les propositions ont davantage porté sur la mise en lumière de l'espace sous le viaduc. On note quelques idées sur les usages mais davantage pour des utilisations spontanées et non programmatiques favorisant les conditions d'appropriation éphémères, événementielles, ludiques ou plastiques rendues possibles par l'éclairage. Les ponts au-dessus des voies ferrées, espaces qui offrent de belles perspectives, ont fait l'objet de plusieurs idées notamment pour des activités de loisirs.



Le 1er prix a été décerné au projet "Paris Swings" avec l'idée d'un sol coloré (Bonjour en 25 langues différentes) et l'installation de balançoires prévues pour être repliées les jours de marché notamment.



La "Ligne 2 Ligne Bleue" a obtenu le 2ème prix, un projet pour interagir avec les abords du boulevard de La Chapelle et surtout au niveau des voies ferrées. Il s'agit d'un fil conducteur sous forme de peinture au sol (pas aisé à voir sur la photo) avec l'idée de gestes artistiques et coproduits avec les habitants.

Le 3ème prix a été décerné à un projet sur la transformation des vibrations du métro en électricité avec des faisceaux lumineux qui éclairent le sous viaduc grâce à des détecteurs (comme dans certains halls d'immeubles), en insistant aussi sur le pont au-dessus des voies ferrées de la gare de l'Est. Une idée "écologique" qui ne génère pas de pollution lumineuse.

Enfin, le prix du jury a été attribué au projet "La Piste" comme on peut le voir ci-dessous.



Il s'agit d'une piste de course sur l'ensemble du parcours avec des polarités pour attirer le promeneur.

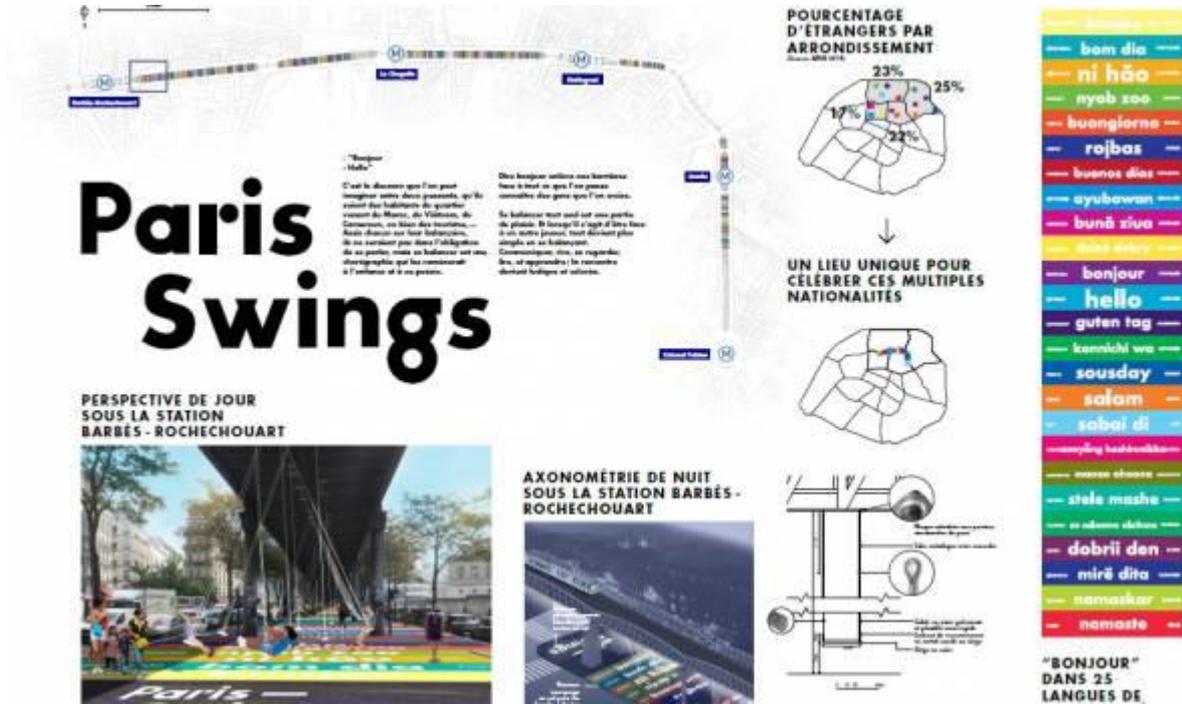
Ne voyez pas ici de projet ficelé et surtout décidé. Mais certaines idées peuvent peut-être nous inspirer. Pour plus de détails sur les présentations, c'est [ici](#) et [là](#).

Prochaine étape, la réunion de présentation par la ville des usages possibles et des premières décisions. Mais avant cela, nous devrions avoir connaissance du bilan d'étape de l'agence AAA pour l'année 2017.

<http://actionbarbes.blogspot.com/archive/2018/02/14/des-idees-pour-l-espace-sous-viaduc-a-la-maison-de-l-architecture-ile-de-fr.html>

Climax Paris 2017 : quels projets pour la « low line » du métro ?

À LA UNE > RÉSEAUX VRD



Par la rédaction, le 21 février 2018

La Maison de l'architecture Île-de-France, à l'initiative de l'appel à idée Climax ouvert aux architectes, paysagistes, designers, artistes et étudiants, a remis ses prix le 15 février dernier aux projets lauréats d'aménagement des espaces de la "Low Line", les dessous du métro aérien, depuis la place du Colonel Fabien jusqu'à la station Barbès.

1er Prix : Paris Swings

Alexander Cassini – Architecte-paysagiste

Camille Lasselin – Designer graphique et d'événements

Paris Swings est une promenade aménagée sous le métro aérien ligne 2 sur laquelle sont installées 192 balançoires en deux lignes parallèles face à face, entre la station Barbès-Rochechouart et Colonel-Fabien aux endroits ouverts, et en dehors des stations de métro. En dessous des balançoires, sont disposées des bandes colorées avec de la peinture phosphorescente et le bonjour phonétique dans 25 langues des nationalités des étrangers du Grand Paris selon une étude de l'APUR de 2014.

2ème Prix : Ligne 2, ligne bleue - Interagir avec les abords du Boulevard de La Chapelle

Caubel Corène plasticienne et paysagiste dplg

Loury Tiphany, agenceuse et paysagiste dplg

Viala Alix, paysagiste dplg

Le groupement propose une succession de 5 interventions, qui rythment et animent les dessous du métro. Elles consistent en des peintures bleues sur le sol et sur les éléments verticaux (mobilier, piliers, arbre) jusqu'à une certaine hauteur. Leur but est de mettre en lumière et en couleur ce qui est déjà là le long du boulevard et de le prolonger vers le centre pour créer de nouveaux lieux de rencontres sous le métro. La même couleur est utilisée pour chaque intervention. Ce sont le dessin et le message qui diffèrent à chaque lieu. Chaque lieu a son dessin spécifique. En fonction des usages, la peinture est aussi accompagnée d'un mobilier en bois léger et réversible, aussi de couleur bleu.

3ème Prix : B.L.C

Raphaël Boursier – Architecte

Pierre-Louis Fohr – Architecte

Simon Portelas – Architecte

Le projet tire parti des nuisances du métro aérien en transformant les vibrations de son passage en source d'énergie. De jour, l'énergie ainsi produite par piézoélectricité est stockée dans des batteries suspendues en sous-face du tablier avant d'être restituée la nuit. Les batteries alimentent alors une trame de LED blanche fixée sur un filet tendu d'une rive à l'autre en sous face du tablier. Cette matrice est associée à un réseau de détecteurs de présence réagissant au passage des passants et des métros.

Mention spéciale du jury climax Paris 2017 : La piste

Arthur Biasse, architecte HMONP, Ideart architectes

Paul Gard-Baholet, architecte HMONP, Ideart architectes

Une piste de course de couleur rouge permet d'offrir aux habitants une promenade urbaine longue de deux kilomètres et un itinéraire pour les sports et modes de déplacement très répandus en ville : marche et course à pied, skateboard, vélo... À proximité de la gare du Nord, il est implanté un food court, dans la continuité du marché existant. Plus loin, la proximité de l'hôpital permet d'imaginer des espaces annexes pouvant servir entre autres à l'accueil de personnes en difficulté. Sur le pont en surplomb des voies de chemin de fer, il est aménagé une serre qui profite de l'ensoleillement favorable.

Premier prix : Paris Swings

PROJETS

Architecture : Trois prix et une mention pour le concours d'idées Climax 2017

Jacques-Franck Degioanni - LE MONITEUR.FR - Publié le 16/02/18 à 15h15

Mots clés : Architecture

Le jury, réuni le 15 février, a examiné 31 dossiers avant de former son palmarès...



© Alexander Cassini, architecte-paysagiste et Camille Lasselin, designer graphique et d'événements. - 1er prix pour «Paris Swings» par Alexander Cassini, architecte-paysagiste et Camille Lasselin, designer graphique et d'événements.

Depuis la place du Colonel Fabien jusqu'à la station Barbès-Rochechouart, le métro aérien crée dans la ville une spatialité jamais réellement qualifiée. Apparenté à un délaissé urbain, le dessous du métro aérien de la ligne 2 constitue pourtant une étendue linéaire ouverte et structurante du cadre de vie proche des parisiens. Césure dans la densité du bâti, il offre un territoire remarquable pour la création d'un espace public de qualité. À l'heure où les questions de la gestion des flux dans la ville, du rapport à l'environnement et de la reconquête des espaces urbains vacants sont plus que jamais d'actualité, quel usage proposer pour cet espace public dont le potentiel reste à révéler?

Le jury, réuni sous la présidence de Thomas Corbasson, architecte et vice-président de la Maison de l'architecture d'Ile-de-France, a examiné les dossiers de candidatures avant de proclamer le palmarès suivant :

1er prix pour «Paris Swings», doté de 2500 €, par Alexander Cassini, architecte-paysagiste et Camille Lasselin, designer graphique et d'événements.

« Se balancer est une chorégraphie. Dire bonjour lève nos barrières. Paris Swings se définit comme une promenade de balançoires s'animant avec le va-et-vient des passants et permettant d'aller à la rencontre des autres par le langage. Par sa nature ludique, il promeut le vivre-ensemble en toute simplicité. Ce projet rassemble les différentes populations du quartier en misant sur leur multi-culturalité mais en y ajoutant une dimension de jeu et d'échange entre les cultures. En dessous des balançoires, sont disposées des bandes colorées avec de la peinture phosphorescente et le «bonjour» phonétique dans 25 langues des nationalités des étrangers du Grand Paris selon une étude de l'Apur de 2014. »

2e prix pour « Ligne 2, ligne bleue – Interagir avec les environs du boulevard de la Chapelle », doté de 1500 €, par Caubel Corène, plasticienne et paysagiste DPLG, Loury Tiphany, agenceuse et paysagiste DPLG, Viala Alix, paysagiste DPLG.

3e prix pour B.L.C., doté de 1000 €, par Raphaël Boursier, Pierre-Louis Fohr et Simon Portelas, architectes.

Une mention spéciale du jury a été attribuée au projet «La Piste», par Arthur Biasse et Paul Gard-Baholet, architectes ADE HMONP.

En savoir plus, sur le site dédié : <http://projetclimax.fr/>

ClimaX Paris : réinventer les dessous du métro aérien

L'appel à projets lancé par **la Maison de l'architecture en Ile-de-France** appelle les concepteurs à réinventer les dessous du métro aérien parisien, depuis la place du Colonel Fabien (19e arr.) à Barbès (18e arr.). Les lauréats seront connus le 15 février 2018.

Après la skyline, la « low-line ». C'est ainsi que la Maison de l'architecture en Ile-de-France désigne les dessous du métro aérien. Ce délaissé urbain « informel, segmenté et propice aux échanges et à l'appropriation par des usages marginaux constitue pourtant une étendue linéaire ouverte et structurante du cadre de vie proche des Parisiens. Césure dans la densité du bâti, il offre un territoire remarquable pour la création d'un espace public de qualité, évolutif et inclusif », explique la Maison de l'architecture.



Trois projets seront sélectionnés pour réinventer les dessous du métro aérien. ©Maison de l'architecture en Ile-de-France

L'organisme a donc lancé l'appel à projets « ClimaX Paris » pour réinventer la « lowline » de la ligne 2 du métro parisien, entre les stations Colonel Fabien et Barbès. « A l'heure où les questions de la gestion des flux dans la ville, du rapport à l'environnement et de la reconquête des espaces urbains vacants sont plus que jamais d'actualité, quel usage proposer pour cet espace public dont le potentiel reste à révéler ? », s'interroge-t-il.

Reconquête urbaine

Architectes, paysagistes, designers, artistes et étudiants ont ainsi été conviés à « imaginer tout type de dispositif à même d'enclencher une réflexion sur l'espace public parisien et en particulier sur cet espace public hors du commun que constitue le dessous du métro aérien. Il invite à une réflexion sur la notion d'hospitalité dans la ville contemporaine, sur la question de la reconquête des espaces de proximité par la création de lieux accueillants qui favorisent et valorisent le lien social, les échanges culturels ou la pratique d'activités collectives. Il invite à augmenter les possibilités par le décloisonnement des usages et ainsi répondre aux nouveaux enjeux et besoins d'un Paris en constante mutation », expliquent les organisateurs de l'appel à projets.

12 projets ont été sélectionnés par un jury composé du même nombre de personnalités du secteur, présidé par Thomas Corbasson, architecte et vice-président de la Maison de l'architecture Ile-de-France. Les trois lauréats seront connus le 15 février lors d'une cérémonie à la Chapelle des Récollets (10e arr.).

Appel à idées Climax : la remise des prix approche

À la une › Infrastructures TP



Par la rédaction, le 12 février 2018

La Maison de l'architecture Île-de-France, à l'initiative de l'appel à idée Climax ouvert aux architectes, paysagistes, designers, artistes et étudiants, remettra son prix à ceux qui ont proposé un projet pour l'aménagement des espaces de la "Low Line" : les dessous du métro aérien, depuis la place du Colonel Fabien jusqu'à la station Barbes.

L'appel à projet Climax Paris 2017 appelle les concepteurs à réfléchir à cet espace, à imaginer tout type de dispositif à même d'enclencher une réflexion sur l'espace public parisien et en particulier sur cet espace public hors du commun que constituent les dessous de cette partie du métro aérien. Il invite à une réflexion sur la notion d'hospitalité dans la ville contemporaine, sur la question de la reconquête des espaces de proximité par la création de lieux accueillants qui favorisent et valorisent le lien social, les échanges culturels ou la pratique d'activités collectives.

12 projets sont nominés mais seuls trois d'entre eux seront désignés lauréats le jeudi 15 février prochain à la Maison de l'architecture en Ile-de-France à Paris.

<https://www.constructioncayola.com/infrastructures/article/2018/02/12/117545/appel-idees-climax-remise-des-prix-approche.php>

| IMMEUBLES À VIVRE BOIS

Les « immeubles à vivre bois » s'exposent à la Maison de l'architecture

L'Adivbois présente jusqu'au 25 février, à Paris, une soixantaine de projets de bâtiments en bois, dont les 13 premiers lauréats du concours « immeubles à vivre bois » organisé en 2017 par l'association.



Le projet porté par Woodeum et le cabinet Hardel & Le Bihan Architectes pour la Porte Brancion a le bois comme matériau de construction principal. Photo : © HARDEL & LE BIHAN ARCHITECTES

Les tours Hyperion à Bordeaux, SequoiaH à Nancy, L Opalia à Paris, le projet Palazzo Meridia à Nice ou encore le futur immeuble qui s'élèvera au-dessus du périphérique entre Paris et Vanves au niveau de la Porte Brancion, lauréat du concours « Inventons la métropole du Grand Paris » : ces bâtiments, en cours de conception ou achevés, ont en commun d'avoir le bois comme matériau de construction principal.

Ces cinq projets ont fait l'objet d'une présentation détaillée par leurs architectes respectifs, les agences Jean-Paul Viguier et associés (Hyperion), Duthilleul (SequoiaH), Art & Build (Opalia), Architecture Studio (Palazzo Meridia) et Hardel et Le Bihan Architectes (Porte de Brancion) lors de la conférence qui a précédé l'inauguration, le 7 février à la Maison de l'architecture d'Ile-de-France, de l'exposition « Immeubles à vivre bois », organisée jusqu'au 25 février par Adivbois, l'association chargée de porter le plan gouvernemental « industries du bois » dont l'ambition est de soutenir la construction d'immeubles de grande hauteur en France aménagés et agencés en bois. Dans ce but, un appel à manifestation d'intérêt a été initié en juin 2016, afin de trouver des sites pilotes susceptibles d'accueillir un « immeuble à vivre bois ». Au total, 24 ont été identifiés (dont 4 sur la métropole parisienne) tandis qu'un concours organisé en 2017 a permis de sélectionner 13 premiers projets lauréats. Ils sont actuellement présentés à la Maison de l'architecture aux côtés d'autres projets soumis dans le cadre du concours, et également de projets dits « partenaires ». C'est le cas des cinq réalisations mises en valeur lors de l'inauguration de l'exposition, emblématiques des innovations et des solutions permises par le matériau bois.

Création de filières spécialisées

« On sent une effervescence autour de ce mode de construction, en témoigne la création de filières spécialisées chez Eiffage, Bouygues... », a ainsi souligné Julien Pemezec, directeur général résidentiel chez Woodeum, lors de la table ronde qui a rassemblé les maîtres d'ouvrage des cinq projets. Et si, il y a encore quelques années, la commercialisation de ce type de constructions – notamment en raison de leur surcoût – « a été un vrai sujet », selon Stephan Gaude, de Bedier Est Invest (tour Opalia), tout comme les questions techniques (résistance au feu, stabilité dans le temps, etc.), « aujourd'hui, les aspects environnementaux et les bénéfices de la construction bois dépassent largement les risques perçus », estime-t-il. †

Par Emmanuelle Chaudieu

VIDÉO- Retour sur la Conférence des partenaires ADIVBOIS

**EXPOSITION 'IMMEUBLES À VIVRE BOIS' ET CONFÉRENCE DES PROJETS PARTENAIRES
RETOUR EN VIDÉO SUR L'ÉVÉNEMENT**



Plus de 150 personnes sont venues participer, le 7 février, à la conférence et au vernissage de l'exposition organisées par ADIVBOIS, en partenariat avec **La Maison de l'Architecture d'Ile-de-France**. 5 projets partenaires ont été présentés à cette occasion par leurs architectes. Ces projets ont ensuite été le point de départ d'une table ronde réunissant les promoteurs engagés dans ces projets.

LIRE le compte rendu détaillé de la conférence

VOIR la conférence en vidéo sur la chaine Youtube d'ADIVBOIS

<http://www.adivbois.org/video-retour-conference-partenaires-adivbois/>



ÉVÉNEMENTS

Le projet Hypérion de Bordeaux sera exposé à la Maison de l'Architecture à Paris

BRANCHE CONSTRUCTION 06 FÉVR. - 14:19

À l'occasion de l'exposition « Immeubles à Vivre Bois » en partenariat avec Woodeum, Adivbois et la maison de l'architecture d'île de France, Eiffage et l'agence Jean-Paul Viguier associés présenteront « Hypérion » Bordeaux.

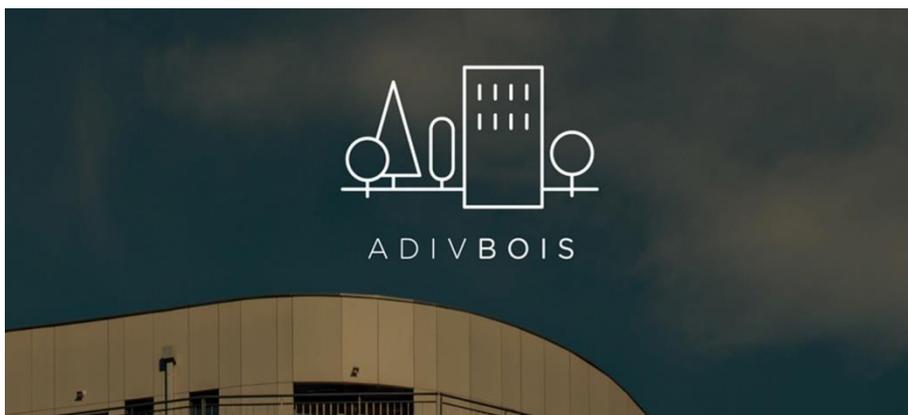
Ce projet joue un rôle de pilote dans la démocratisation de l'usage du bois dans les constructions à grande échelle.

D'une hauteur totale de 57 m, sur 16 niveaux, Hypérion deviendra la construction en structure bois la plus haute de France.

Exposition du 7 au 25 février à l'adresse suivante : 148 avenue du Faubourg Saint Martin, Paris 10^{ème} entre 9h00 et 17h30.

Pour toutes informations complémentaires : <http://www.adivbois.org/evenement-adivbois-7-fevrier/>

<https://app.eiffage.com/content/le-projet-hyp-rion-de-bordeaux-sera-expos-la-maison-de-l-architecture-paris>



2018/02/08

EXPOSITION ADIVBOIS : DEUX PROJETS TERRELL PRÉSENTÉS !

L'association AdivBois organise en partenariat avec **la Maison de L'Architecture d'Île de France** l'exposition « Immeubles à Vivre Bois ».

48 projets bois seront présentés, dont deux projets Terrell : la Tour Hypérion et l'immeuble de la Porte Brancion ! L'exposition se tiendra du 7 au 25 février 2018.

RÉCIT

Des constructions qui envoient du bois

Par Sibylle Vincendon — 7 février 2018 à 14:25

Tandis que démarre à Paris une exposition sur les immeubles en bois, Marne-la-Vallée achève une résidence étudiante de cinq étages construite dans ce matériau et lauréate de l'exigeant label «bâtiment bas carbone».



Sur le chantier bois d'un des premiers bâtiments bas carbone de France, Le Lizard II, futur résidence universitaire à Noisiel (77186), le 18 Janvier 2018. Photo IORGIS MATYASSY pour «Libération»

Dans le pays qui vit naître Francis Bouygues et où le béton est roi, bâtir en bois n'est peut-être plus considéré comme un bricolage. Pour le démontrer, l'association [AdivBois](#) organise à partir du mercredi 7 février à Paris une exposition de réalisations déjà bâties, à la Maison de l'architecture en Ile-de-France et propose aussi, pour les plus curieux, un parcours de 60 réalisations effectuées dans la région (1).



À Noisiel, le 18 janvier 2018, sur le chantier d'un des premiers bâtiments bas carbone de France, Le Lizard II, future résidence universitaire (Photo Iorgis Matyassy pour Libération).

À Noisiel, l'une des communes de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, Pierre-Charles Decoster, directeur des opérations pour l'établissement public d'aménagement de cette dernière, raconte le chemin parcouru: *«Avant 2014, quand on lançait un appel d'offres pour un bâtiment à construire en bois, on ne trouvait même pas une entreprise en région parisienne... Aujourd'hui, on a quatre ou cinq réponses.»* Le propos résume une révolution mentale. Ce jour-là, le directeur fait visiter une résidence étudiante de 230 chambres, cinq étages, avec façades, murs porteurs et même cages d'ascenseurs en bois. Le client final est la SNI, un bailleur social *«qu'il a fallu convaincre, raconte Hélène Schlafer, l'architecte. La seule chose qu'ils ne voulaient vraiment pas, ce sont les planchers bois, pour des raisons acoustiques»*. Ils n'avaient peut-être pas tort.

Surélévations

La résidence étudiante de Noisiel est l'une des premières constructions ayant décroché le label BBCA (bâtiment bas carbone). Pour l'obtenir, *«il faut diviser par deux l'empreinte carbone au moment de la construction et pendant cinquante ans d'exploitation»*, explique Pierre-Charles Decoster. L'immeuble utilise 40% d'énergie renouvelable, ses façades sont farcies de laine de roche, il *«économisera»* 970 kilos de CO₂ sur cinquante ans. Ce n'est pas rien mais le bas carbone n'est pas seulement une affaire d'isolation thermique.



Les façades sont garnies de laine de roche (Photo Iorgis Matyassy pour Libération).

Dans le quartier du Lizard, un des plus «anciens» de Marne-la-Vallée, la résidence étudiante a pris la place d'un édifice assez vilain qui a été démoli. Cet ouvrage reposait sur un grand parking souterrain et commun aux immeubles avoisinants. Dès lors, deux solutions: démolir le parking et refaire des fondations dans un terrain bien net, comme on fait depuis toujours. Ou construire par-dessus. *«Avec la démolition et l'évacuation des déchets, c'est bien simple, le label BBCA, on ne l'avait pas»*, résume Hélène Schlafer, l'architecte. *«Ce qui rend ce bâtiment très vertueux, c'est de ne pas avoir démoli les sous-sols»*, ajoute Hervé Cardon, un des responsables de communication au Crédit agricole immobilier, le maître d'ouvrage. Vertueux mais moins facile à bâtir car si l'on prend appui sur les piliers d'un parking, il va falloir que la nouvelle construction soit la plus légère possible. Pour cela, il n'y a que le bois. On ne compte d'ailleurs plus les surélévations d'immeubles qui ont été réalisées dans ce composant ces dernières années pour cette raison.



*Les chantiers sont beaucoup moins bruyants
(photo Iorgis Matyassy pour Libération).*

Le chantier en bois a bien des qualités. Il assemble des pièces fabriquées en usine, les murs grimpent plus vite que lorsqu'ils sont coulés en béton, le processus fait moins de bruit dans le quartier et les ouvriers ne passent pas leurs journées dans la boue. Le bois fait aussi monter les qualifications car sa mise en œuvre est millimétrique. «*C'est un chantier bien plus agréable*», résume Cécilia Charles, conductrice de travaux de l'entreprise Poulingue qui a emporté ce marché.

Pin de Laponie

Mais le bois a un défaut majeur: il vient d'ailleurs. Les panneaux de la résidence étudiante ont été fabriqués en Autriche. Certes, la France est couverte de forêts mais elles sont majoritairement composées de feuillus. Or, ce sont les résineux qui servent à construire. Chacun sait que le chêne est plus cher que le pin «et le pin de Laponie, c'est autre chose que le pin des Landes», soupire un des professionnels présents. S'ajoute à cela que, hors forêts domaniales, la propriété forestière française est éclatée en milliers de parcelles quand les forêts allemandes sont exploitées sur un mode industriel.



*Les panneaux de la résidence ont été fabriqués en Autriche
(photo Iorgis Matyassy pour Libération).*

Mais les choses changent. Le bois fait maintenant partie des dix «*plans de la nouvelle France industrielle*». Côté forêt, la loi a été modifiée pour inciter les petits propriétaires à confier l'exploitation de leurs futaies à l'Office national des forêts. Côté industrie, les professionnels de la construction bois se sont fixés comme objectif de

bâtir des immeubles de grande hauteur (plus de 50 mètres) avec ce matériau. Et ils l'ont atteint: des prototypes poussent dans certaines grandes villes.

Ristourne de 30%

Toutefois, ces réalisations spectaculaires ne font pas encore un marché. À Marne-la-Vallée, à partir du moment où le plan du «*gouvernement a donné l'impulsion en 2014*», l'aménageur public a décidé de «*monter en puissance*» sur l'usage de ce matériau. «*La moitié des nouveaux projets que nous lançons sont en bois*», dit encore Pierre-Charles Decoster. Certes, le coût de la construction reste plus élevé que celui du béton: 1 550 euros le mètre carré pour la résidence étudiante, soit 100 euros de plus.

Aussi, pour encourager les vocations et équilibrer les bilans, l'aménageur public cède-t-il son foncier avec une ristourne de 30%. Tout cela relève quand même de l'artisanat et il va falloir en sortir. «*La filière a besoin de se structurer et pour ça, elle a besoin de volumes importants de commandes*, note avec bon sens Pierre-Charles Decoster. *Le volume, assure-t-il, apportera automatiquement une baisse des prix.*» Quant aux mentalités des particuliers au pays de la «*maison de maçon*», elles ne l'inquiètent pas: les clients ont acheté sans problème les maisons des deux programmes en bois de Marne-la-Vallée.

(1) Immeubles à vivre Bois, du 7 au 25 février. **Maison de l'architecture en Ile-de-France**, 148 rue du faubourg Saint-Martin, 75010 Paris.

http://www.liberation.fr/france/2018/02/07/des-constructions-qui-envoient-du-bois_1623496

PROJETS

Tour de France pour les Tours en bois

S.O - LE MONITEUR.FR - Publié le 06/02/18 à 12h29

MOTS CLÉS : ARCHITECTURE - BOIS

Une exposition dédiée aux Immeubles à Vivre Bois sera inaugurée mercredi 7 février à la Maison de l'architecture en Ile-de-France à Paris 10^e. Un parcours de près de soixante projets y sera présenté jusqu'au 25 février. L'exposition cheminera ensuite puis un peu partout en France.

Pendant trois semaines, jusqu'au 25 février, le bois est à l'honneur à la Maison de l'architecture en Ile-de-France. Adivbois met à l'honneur près de soixante projets issus du concours **Immeubles à Vivre Bois** lancé en 2017. L'ensemble des 48 projets présentés lors du concours est ainsi exposé ainsi que 12 des projets partenaires. De quoi enrichir les perspectives autour de ces immeubles. « Nous sommes fiers de montrer à travers cette exposition l'ampleur du travail déployé au cours de l'année 2017 pour imaginer et concevoir ce que seront les Immeubles à Vivre Bois, explique Frank Mathis, président d'Adivbois.

Si 13 lauréats ont été désignés en septembre 2017 à Bordeaux, ce sont bien 48 équipes – réunissant architectes, designers, entreprises, industriels, ingénieurs, agences... – qui ont concouru et activement participé à dessiner le futur de ces immeubles. Ce sont également 12 partenaires (et demain peut-être davantage) qui œuvrent aux côtés d'Adivbois sur ce sujet commun qu'est l'immeuble bois et les nouvelles perspectives qu'il ouvre pour la ville de demain ».

VERNISSAGE

Lors du vernissage de l'exposition, qui aura lieu le 7 février, une conférence permettra de débattre avec les équipes de conception et les promoteurs autour de cinq projets partenaires. Seront ainsi à l'honneur le projet Hyperion de Bordeaux (Agence Jean-Paul Viguier & associés / Eiffage Immobilier) ; la Tour Sequoia de Nancy (Agence Duthilleul / Kaufman & Broad) ; la Tour Opalia à Paris (Art & Build / Bédier Est Invest) ; le Palazzo Meridia de Nice (Architecture Studio / Ywood/Nexity) ainsi que l'immeuble de la rue de Brancion à Paris (Hardel + Le Bihan / Woodeum).



© Calq Architecture et Lina Ghotmeh Architecture

Les bois d'Angers, par Calq Architecture et Lina Ghotmeh Architecture avec OBM / Oregon / S2T / Aida

Le projet - 6513 m2 de logements et une halte-garderie - mené pour Angers Loire Métropole, s'élève jusqu'à 10 étages avec un point culminant à plus de 40 m, marquant un signal durable, humain et naturel, annonciateur de la nouvelle urbanité du quartier en offrant un véritable paysage en bois, prolongement de la forêt avoisinante. Les jardins suspendus au sommet des volumes sont visibles grâce à la transparence du bardage à claire voie. Les

espaces extérieurs privés sont protégés par la peau de bois à claire voie en pleine harmonie visuelle avec la nature environnante. Cette expressivité architecturale et cette porosité avec la nature se retrouvent aussi dans les espaces intérieurs avec des loggias et terrasses.



© GOA

L'étang d'Art à Angers, par GOA (architecte mandataire) / CRÉID Design / AIA Architectes, Ingénierie et Environnement / Mathis / ITAC

Cette tour signal de 6590 m² s'inscrit dans la rénovation verte du quartier Belle Beille environné par un espace boisé. En permettant d'accueillir des logements en accession libre en R+9, une résidence d'habitat accompagnée pour personnes âgées en R+6 et une halte-garderie au RDC, le projet réalisé pour Angers Métropole, offre une grande mixité d'usages propice aux échanges entre les enfants et les seniors. Il est conçu en structure bois, avec un noyau central et un RDC en béton armé, avec des murs et des planchers nervurés en bois (type AZURTEC MNM) et une structure intérieure en poteaux-poutres bois lamellé-collé. Le principe d'évolutivité et de personnalisation de ses espaces intérieurs est basé sur des systèmes de cloisons-meubles et des parois amovibles ; des pistes de réflexion pour un cadre de vie plus qualitatif.



© Tekhné Architectes et R2K Architecte

Des Alpes au Jardin, ZAC Flaubert à Grenoble, par Tekhné Architectes et R2K Architecte avec Insight Design/ Maître Cube, mandataire TCE / SDCC / HASAP Arborescence / Tribu / Denizou / ITF / ACOUSTB / DPI

Le projet de 8600 m² réalisé pour SPL Sages, aménageur de la ville de Grenoble, limité à 30 m par le PLU et élevé à 9 étages, témoigne d'une exemplarité environnementale : haute performance thermique, énergies renouvelables, biodiversité positive, continuité végétale, confort d'été, toitures végétalisées pour la gestion des eaux de pluie... L'ensemble illustre une volonté de bâtir et d'habiter autrement en ville, de partager au travers d'espaces de rencontres aménagés entre logements, bureaux et commerces mais aussi de symboliser un art de vivre bois en convoquant la nature à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments. Ce logement traversant intègre une loggia, deuxième salon ouvert au panorama alpin.



© Ataub Architectes

Light House, ZAC D'Urville au Havre, par Ataub Architectes / BESB / Egis / Aïda / Socotec

Le projet d'immeuble de logements - 4374 m² - pour Eiffage Immobilier, situé à un carrefour stratégique entre la ville et le port du Havre, renforce l'élan vertical de la tour de 14 étages en coupant en deux le volume bâti. La faille spectaculaire ainsi matérialisée, en affinant les proportions des deux volumes, confère à l'ensemble un élancement dynamique et élégant. Pensé à l'opposé des noyaux de circulation traditionnels des tours, confinés et sombres, cette percée centrale définit un espace de distribution ouvert et traversant, avec des paliers conçus comme des lieux de vie, ouverts sur le paysage et propices aux échanges de voisinage. C'est là que réside l'âme de la tour et que va s'exprimer toute la dimension sociale et organique du vivre bois.



© Atelier d'architecture Marie Schweitzer

Wood Up, ZAC Dumont d'Urville au Havre, par l'Atelier d'architecture Marie Schweitzer avec Echos / Concept bois structures / Lifteam

Cette tour de logements de 3015 m² et 14 étages, réalisée pour le promoteur Eliasun, est plus qu'un signal. Interface entre la mer et la terre, elle symbolise la vision du futur portée par la ville du Havre en valorisant l'industrie du bois. L'édifice surgit d'un socle végétal et s'en détache pour vivre librement. Puisant dans la source même du matériau, les arbres du socle planté permettent, comme au Japon, d'affirmer la grandeur de l'édifice tout en signifiant l'échelle humaine et la dimension humaniste qui président le concept du Vivre Bois. Le traitement de l'architecture et du cadre de vie sobre et raffiné permet d'exprimer la pérennité expressive du bois à l'intérieur et à l'extérieur tout en rappelant les modénatures d'Auguste Perret.



© Alter Smith architecte

Capable, quartier Bagatelle à Saint-Herblain, par Alter Smith architecte / Bruno Houssin Design/ André BTP / LCA / GO CAA / Alice Broilliard / Tibo Labat / ECSB / Cardonnel Ingénierie

Sous le vocable "capable", le projet d'immeuble de logements de 2795 m² en R+9, se propose de démontrer son aptitude à concevoir 45 habitats confortables, évolutifs et flexibles en termes d'occupation, avec des cloisons modulables, constituées de caissons en multiplis de peuplier et des panneaux personnalisables, supports de

rangements intérieurs. La structure poteaux-poutres principale est visible depuis l'intérieur, avec des éléments de charpente volontairement imposants pour que le résident habite littéralement la structure dans l'esprit du Vivre Bois, en harmonie avec un site très boisé.



© Atelier Pascal Gontier et SATHY architecte

Balcons en forêt, à Saint-Herblain, par Atelier Pascal Gontier et SATHY architecte / La forme et l'usage / Insight Design / Leicht France / Amoes / Aïda / Hasap / Poliphile / Arcadial Production / Gestionbat

Composés de deux bâtiments d'une surface totale de 3160 m², l'ensemble de 47 logements en R+8 (plus attique) est 100 % bois (cages d'escalier et d'ascenseurs comprises) et revêtu de façades en bois, non porteuses, qui laisseront aux habitants le choix des fenêtres, balcons et mobiliers. Le plan est composé d'une bande servante pour accueillir les points d'eau et de grands plateaux libres et évolutifs pour recevoir les espaces de vie et la 5e pièce. Les réseaux de ventilation naturelle sont conçus comme une véritable architecture au cœur du bâti. Les plateaux sont libérés de points porteurs, grâce à une structure en caissons bois de grande portée, pour permettre au cadre de vie d'évoluer dans le temps et pour offrir une expérience inédite à ses futurs habitants.



© GRAAM architecture

Ecopolis, dans l'écoquartier Heudelet à Dijon, par GRAAM architecture (mandataire) avec C&E Ingénierie / Armelle Claude / ATEEC / Hydraeco / Meta

Le projet d'immeuble de bureaux (2267 m² en R+6) réalisé pour la SEM - Société Est Métropoles, au-delà de répondre aux exigences techniques et écologiques de l'éco-quartier, illustre la volonté de pérennité, de confort d'usages et de flexibilité du bâtiment, avec des plateaux libres sur 6 étages divisibles à loisir par les futurs occupants. Le système structurel poteaux-poutres offre une liberté maximale d'aménagements intérieurs et d'ouvertures libres en façade. Le design intérieur est basé sur l'idée de modularité. L'aspect brut des matériaux laissés apparents et l'alternance rythmée des nervures de bois et du béton harmonisent la géométrie des façades pour une invitation au confort des futurs employés, dans une atmosphère riche et conviviale.



© AAVP Architecture

Casa Jenga, porte de Vanves à Paris, par AAVP Architecture avec Arbonis / Sicra / Dhomino / Alabiso / Atelier Rouch

Le projet de la RIVP (2586 m2 de logements en R+8) doit se lire comme une surprise, une transformation en signal urbain, au travers d'une architecture structurée, qui offre une liaison intra/extramuros favorisant une grande mixité fonctionnelle et sociale. Ses structure et vêtue 100 % bois amènent à réintroduire dans un milieu fortement minéral un objet émanant chaleur et nature. L'immeuble est réalisé dans un empilement maximisé et contrôlé de modules 3D (un module = un logement). Cette juxtaposition judicieuse des modules/logements apporte des atouts en termes d'usages, de langages et d'ambiances, sur un socle commun chahuté, posé au pied d'un jardin calme à l'abri des infrastructures.



© LAN Architecte

Wood Up, ZAC Paris Rive Gauche, par LAN Architecte / Compagnie de Phalsbourg / Maitre Cube / ELIOTH / EQO / Sinteo / Casso / Apave / Piveteau bois / FCBA

Wood Up propose un signal fort : un des plus grands immeubles en structure bois de France (14 étages) qui affirme sa singularité et sa modernité à travers l'affichage du bois en façade et une pérennité dans le temps grâce à une technique d'encapsulation inédite. Le projet de 7636 m2 de logements et de commerces pour le promoteur REI a été conçu en partenariat avec les acteurs de la filière bois/forêt française. La structure est composée de lamellé-collé pour les poteaux et poutres et de CLT pour les planchers et murs de contreventement. Le jeu de transparence et de lumière de la façade de verre permet de transpercer du regard l'intégralité du bâtiment et de jouir du paysage. Expression d'une nouvelle façon d'habiter, tous les logements disposent de services communs : laverie, conciergerie, bagagerie, terrasse équipée d'une salle de restauration au 8e étage.



© Atelier WOA architecte et NL V.Lavergne architecte

(Sous réserve) La Tour commune, ZAC Paris Rive Gauche, par Atelier WOA architecte et NL V.Lavergne architecte / Bouygues Bâtiment IDF / Brezillon / Elioth/Egis / AcoustB / LCA / Techniwood

La tour (R+15, 6100 m2) s'impose comme une typologie architecturale de la ville, réinventée grâce au bois. La « Tour commune », résidence universitaire de 15 étages sur 6100 m2 réalisée pour Paris Habitat, n'est pas commune. Elle le deviendra avec le temps, en répondant aux enjeux de densité, mixité, pérennité et écologie. Son épiderme se compose d'une écorce en métal où le bois, mis en scène et protégé, affleure. Les alvéoles formées par les chambres laissent transparaître le bois en sous-face et sur les côtés. C'est à l'échelle du piéton que la tour se révèle être en bois, au travers d'une structure poteaux-poutres placée en façade pour libérer de l'espace et autoriser l'évolutivité des plateaux. À la manière d'une canopée, les espaces collectifs tout en continuité concilient humanité et biodiversité. Le principal espace partagé, la « Grande Commune », symbolise la place du village. Le toit-terrasse accueille un jardin, des potagers et un belvédère avec une table d'orientation.



© Tectoniques architectes

Pop-Up, îlot Soulié à Saint-Etienne, par Tectoniques architectes / Arborescence / Numéro 111 / Cool & Bed / Colodge/ Indiggo / Qualiconsult / GCC Rhône-Alpes / Martigniat / Montmartin / Vray / Chorain / Colladello / La Fabrique

Logements, bureaux, hôtel... Pop Up (3585 m2, 9 étages) signe un lieu de transit où l'on travaille et séjourne en parfaite adéquation avec les nouveaux modes de vie nomades. Sa silhouette animée est formée d'un corps doté de longues jambes en bois portant les deux façades. Une carapace d'écailles luisantes et changeantes recouvre ses flancs. Un socle vitré et transparent assure la médiation avec l'espace public. Le projet de GCC Immobilier illustre la réversibilité de la construction bois : des plateaux réaménageables, un dispositif poteaux-dalles permettant d'obtenir une organisation open space ou classique, une partie sommitale dédiée au logement mutable en bureaux. Les cages d'escaliers et d'ascenseurs, les planchers, la toiture-terrasse sont constitués de panneaux CLT participant à la stabilité de l'ouvrage.



© Dietrich | Untertrifaller Architectes

Cartoucherie Wood'Art, à Toulouse, Dietrich | Untertrifaller Architectes / Seuil Architecture / Maître Cube / IDTec / Terrell / Soconer / Gamba / Sept

Situé dans l'éco-quartier de la Cartoucherie, le projet de 13057 m2 en R+9 (logements, commerces et hôtel) réalisé pour Icade, joue de la matérialité avec un ensemble 76 % bois qui met en valeur le matériau là où sa mise en œuvre est la plus pertinente. À partir du R+1, hormis les circulations communes, toute la superstructure est optimisée en bois avec une diversité de solutions préfabriquées : éléments en 2 dimensions pour les logements et modules en 3 dimensions empilés pour les chambres d'hôtel. La tour, comme signal, privilégie un rapport fort à la nature et la biodiversité, marqué par son histoire et par son devenir, pour répondre à l'évolution des attentes des usagers. La ruelle intérieure reliant les îlots constitue une « amabilité » urbaine, un lieu d'expressivité du bois avec un mobilier urbain design.



© Hardel + Le Bihan

L'immeuble en bois de la porte Brancion des architectes Hardel et Le Bihan a été retenu dans le cadre de la consultation "Inventons la Métropole du Grand Paris"



© Architecture Studio

Le Palazzo Méridia va combiner bois structurel, panneaux aluminium en façade et structure métallique arborescente.



© J.-P. VIGUIER ET ASSOCIES

Avec ses 57 m, la tour Hypérion, dont la livraison est prévue en 2020 près de la gare de Bordeaux-Saint-Jean, constituera la construction bois la plus haute de France.



© Paul Kozlowski Art & Build

L'immeuble de bureaux Opalia dans le 13e arrondissement de Paris est doté d'une structure en bois (80%), métal et béton.

<https://www.lemoniteur.fr/article/tour-de-france-pour-les-tours-en-bois-35318577>

Exposition « Immeubles à Vivre Bois » à Paris

À l'issue d'une année de concours, ADIVBOIS organise en partenariat avec la Maison de l'Architecture d'Ile de France l'exposition 'Immeubles à Vivre Bois », du 7 au 25 février à Paris. L'ensemble des 48 projets qui ont été présentés lors du concours 2017 est ainsi exposé. Pour enrichir les perspectives autour des Immeubles à Vivre Bois, 10 des projets partenaires seront également intégrés à cette exposition. Un parcours de près de 60 projets bois vous est ainsi proposé durant près de trois semaines, à la Maison de l'Architecture d'Ile-de-France.



Ce projet qui consiste à montrer ce que 'Immeubles à Vivre Bois' signifie, commence par Paris au mois de février. Il tournera dans toute la France au cours de l'année 2018.

Maison de l'Architecture d'Ile-de-France

148 avenue du Faubourg Saint Martin – Paris

07/02/2018 - 25/02/2018

Toute la journée



Du 7 au 25 février, l'exposition « Immeubles à Vivre Bois » organisée par Adivbois ouvre ses portes à la **Maison de l'Architecture d'Île de France**. Cet événement met en exergue les projets présentés en 2017 lors du concours de l'association, « Immeubles à Vivre Bois ».

L'an passé, l'Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois organisait un concours afin de valoriser les constructions d'immeubles en bois.

48 projets ont vu le jour durant l'année 2017. Le 12 septembre dernier lors du Salon Woodrise à Bordeaux, les noms des 12 lauréats du concours ont été annoncés. L'association décide désormais de dévoiler au grand public les maquettes et détails techniques de tous ces projets.

À cela s'ajoute 10 des projets partenaires d'Adivbois. **Un circuit de près de 60 projets animera alors la Maison de l'Architecture d'Île de France**. Cette exposition débutera par un vernissage durant lequel 5 projets partenaires d'Adivbois seront présentés par leurs concepteurs.

CONSTRUCTION BOIS

Un parcours de 60 projets d'immeubles bois

L'Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois, Adivbois, organise une exposition de ses projets, en partenariat avec la **Maison de l'Architecture d'Île de France**, du 7 au 25 février 2018 à Paris. L'ensemble des 48 projets qui ont été présentés lors du concours 2017 est ainsi exposé, pour retracer en images l'ampleur du travail déployé pour imaginer un nouvel art de Vivre Bois et tracer la vision qu'il dessine pour la ville de demain.



Crédit photo : Adivbois

Cette exposition à Paris constitue la première étape d'un tour de France.

Pour enrichir les perspectives autour des Immeubles à Vivre Bois, 12 autres projets partenaires associés à la démarche ADIVBOIS seront également intégrés à cette exposition. Un parcours de 60 projets bois est ainsi proposé durant près de trois semaines à la Maison de l'Architecture d'Île-de-France. Cette exposition à Paris constitue la première étape d'un tour de France au cours de l'année 2018 qui visera à montrer et démontrer ce qu'immeuble à Vivre Bois signifie concrètement.

(06/02/2018)

www.adivbois.org

<http://www.cmpbois.com/articles/adivbois-exposition-60-projets-immeuble-bois.html>

Lancement de la 7ème édition Trophée béton Écoles

Judi 1er février 2017, à la **maison de l'Architecture en Ile-de-France**, s'est tenue la conférence "50 nuances de gris : couleur béton" en présence de Cyrille Simonnet, architecte, professeur d'histoire de l'architecture...

À cette occasion, Bétocib, le Centre d'information sur le ciment et ses applications (CIMbéton) et la Fondation École Française du béton ont lancé la 7ème édition du Trophée béton Écoles.

Le Trophée béton Écoles, organisé depuis 2012 par Bétocib, le Centre d'information sur le ciment et ses applications (CIMbéton) et la Fondation École Française du béton, a pour but de révéler les jeunes diplômés des écoles d'architecture, de les parrainer et de leur offrir une visibilité à l'orée de leur vie professionnelle. Sous le patronage du ministère de la Culture et de la Communication, ce concours récompense, parmi les jeunes diplômés, ceux dont le projet de fin d'études valorise les qualités esthétiques, environnementales et techniques du béton.

Les candidats peuvent se présenter, soit de manière individuelle, soit dans le cadre d'équipes intégrant des architectes et/ou ingénieurs. Dix projets sont ensuite sélectionnés et les postulants se présentent devant un jury réunissant des personnalités du monde de l'architecture, de l'ingénierie et de l'enseignement, qui désigne 4 lauréats. Cette audition constitue pour ces jeunes étudiants une première approche de la réalité du métier.

Lors des précédentes éditions, le jury a été présidé par des architectes, enseignants, directeurs d'école d'architecture : **Paul Chemetov, Emmanuelle Colboc, Nasrine Seraji, Nathalie Régnier-Kagan, Bruno Mengoli, Christian Dautel**. Les 10 projets nominés bénéficient d'un suivi par les organisateurs et leurs projets seront exposés à la Maison de l'architecture en Ile-de-France.

<http://www.betocib.net>

<http://www.efbeton.com>

<http://www.infociments.fr/>

<http://www.industrie-mag.com/article15661.html>



Les «immeubles à vivre en bois» s'exposent

VISITES – JOURNÉES À THÈME



Date: mercredi 7 février 2018 - dimanche 25 février 2018

Lieu: Maison de l'architecture d'Île-de-France | Ville: Paris, France

C'est une exposition qui retrace l'ensemble des 48 projets présentés lors du **concours 2017 sur les immeubles à vivre en bois**, ainsi que 10 projets partenaires.

Organisé par ADIVbois et la Maison de l'architecture d'Île-de-France, l'évènement s'ouvre, le 7 février, sur une conférence de 17 h à 19 h. Celle-ci aborde plusieurs projets d'immeubles en bois et comprend une table ronde sur la maîtrise d'ouvrage et les enjeux de telles constructions bois.

Une exposition itinérante, puisque d'autres lieux et dates doivent être annoncés, précise ADIVbois.

Sur le même sujet : 13 projets lauréats dévoilés en septembre 2017

Illustration : projet d'immeuble bois «Des Alpes au jardin» à Grenoble, architectes Tekhné et R2K (vue d'architecte)

INFORMATIONS

Site internet

www.adivbois.org/evenement-7-fevrier-paris

Adresse

148 Rue du Faubourg Saint-Martin

75010 Paris, France

<https://www.forestopic.com/fr/agenda/visites-journees/51-immeubles-vivre-bois-exposent>

ÉVÉNEMENT- 7 février à Paris

EXPOSITION 'IMMEUBLES À VIVRE BOIS' ET CONFÉRENCE DES PROJETS PARTENAIRES

LE 7 FÉVRIER 2017, À LA MAISON DE L'ARCHITECTURE D'ÎLE DE FRANCE, À PARTIR DE 17H

En partenariat avec **la Maison de l'Architecture d'Île de France**, ADIVBOIS vous convie, le 7 février prochain, au vernissage de son exposition « Immeubles à Vivre Bois » rassemblant l'ensemble des projets proposés lors du concours 2017, ainsi que les projets partenaires, associés à ADIVBOIS. Ce parcours d'une soixantaine de projets d'immeubles bois est exposé jusqu'au 25 février au cœur de Paris.

En amont de ce vernissage, ADIVBOIS organise une conférence autour de 5 projets partenaires, qui seront présentés par les équipes de conception, et au cœur d'une table ronde réunissant les acteurs de la promotion impliqués sur ces projets.

[Informations et programme détaillé](#)

[Formulaire d'inscription](#)

<http://www.adivbois.org/evenement-7-fevrier-paris/>



**| CONFÉRENCE COULEUR BÉTON
ET TROPHÉE BÉTON**

CONFÉRENCE DE LANCEMENT DU 7E TROPHÉE BÉTON "ÉCOLE" - VIDÉO

À l'occasion du lancement de la 7e édition du Trophée Béton "École", organisé le 1er février 2018 à la **maison de l'architecture en Île-de-France**, Cyrille Simonnet, historien de l'architecture, a donné une conférence intitulée "Cinquante nuances de gris : couleur béton". Découvrez son intervention en vidéo.

Depuis la diffusion des photographies noir et blanc d'Hennebique pour promouvoir son système de construction, jusqu'aux différences de mise en œuvre du béton chez Le Corbusier selon le pays de réalisation, Cyrille Simonnet présente ce matériau et son histoire à travers ses couleurs et textures.

Le Trophée Béton "École", organisé par les associations Bétocib, CIMbéton et la fondation Ecole française du béton, sous le patronage du ministère de la Culture, a pour but de mettre en avant les jeunes diplômés des écoles d'architecture françaises.

Il s'adresse à tous les étudiants des écoles d'architecture françaises inscrits en projet de fin d'études, ou jeunes diplômés de moins d'un an (PFE obtenu aux sessions 2017 ou 2018).

Les inscriptions à la 7e édition du Trophée Béton "École" sont ouvertes **jusqu'au 28 septembre 2018**. Plus d'informations sur le site www.trophee-beton.com.



[Pour visionner la vidéo et lire l'article sur le site : <https://www.amc-archi.com/article/conference-de-lancement-du-7e-trophee-beton-ecole-video,8086>]

« Chaque nouvelle édition du Trophée Béton conforte le partenariat avec la Maison de l'Architecture. »

DOMINIQUE BORÉ, Présidente de la Maison de l'Architecture en Île-de-France et membre du jury

« Chez tous les candidats retenus pour cette nouvelle édition du Trophée Béton Écoles, on ne peut que souligner l'extrême qualité des rendus graphiques, de l'iconographie et des analyses liées à l'utilisation du matériau à des fins architecturales et technique mais aussi en termes de durabilité. Si beaucoup de propositions abordent avec acuité cette question du développement durable, je suis surprise que tant de projets de PFE portent sur des programmes d'équipements ou d'espaces où les notions de loisirs et de convivialité s'entremêlent dans des sites assez souvent au contact de l'eau. Dans ce cadre, l'insertion au paysage est souvent admirablement traitée. Tout ce qui concerne la réutilisation des matériaux, le béton de site, le recours aux ressources locales et les principes d'économie circulaire traverse également tous les rendus. Je constate aussi que nos jeunes architectes privilégient de plus en plus une écriture sobre à l'encontre d'architectures bavardes souvent inopportunes.

Il faudrait à mon sens encourager les jeunes diplômés à présenter plus de projets abordant la question du construire pour plus et mieux, celle du logements social et celle de la réhabilitation, et enfin celle de la réversibilité qui sont trois grandes problématiques actuelles et futures auxquelles les architectes se doivent d'apporter leurs réponses. Chaque nouvelle édition du Trophée Béton conforte le partenariat avec la Maison de l'Architecture.

Cette année nous avons donc été également associés au Trophée béton Pro, belle façon pour la Maison de l'architecture en Ile-de-France représentée par son vice-président Thomas Corbasson, architecte, de valoriser encore plus la dynamique de qualité et d'innovation de ce matériau noble et résolument intemporel. »

« Les projets présentés cette année témoignent d'une dimension sociale, politique et urbaine très intéressante. »

CHRISTIAN DAUTEL, directeur de l'ENSA de Nantes et président du jury

En tant que directeur d'une ENSA et président du jury, quel est pour vous l'intérêt majeur du Trophée Béton Écoles ?

Un concours pour étudiants est une question cruciale quand on dirige une ENSA car c'est toujours passionnant sur le plan pédagogique. Nos étudiants répondent d'ailleurs à de nombreux concours mis en ligne et il leur arrive d'être lauréat. Récemment, deux d'entre eux ont respectivement remporté le concours qu'organisait l'entreprise Beneteau (construction nautique) et l'un des deux premiers prix des espoirs de l'architecture BNP Paribas.

Le plus souvent il s'agit d'une initiative individuelle des étudiants. Ces concours leur donnent une agilité qui préfigure une vie professionnelle où ce type de mise en concurrence donne une liberté formelle, creuset pour l'innovation. Le Trophée Béton est particulièrement pertinent car il impose les règles d'un univers technique contraignant au même titre que la poésie oulipienne. La notion d'innovation qu'il sous-tend autour du matériau rejoint la problématique de la recherche, autre mission de l'École.

Les écoles et le Trophée Béton partagent cette approche technique, innovante et patrimoniale ...

Le béton offre une grande souplesse mais il demande aussi un travail d'équipe et des études préalables précises. En termes de recherches, créer des matériaux qui soient à la fois performants thermiquement et acoustiquement, mais aussi actifs au plan énergétique est le grand challenge de notre époque. Ceci demande une puissance d'expertise que nos écoles peuvent apporter et participer au Trophée Béton est aussi une façon d'appréhender ces questions dans un projet concret soumis à un jury. S'il a un avenir heureux avec tous les nouveaux bétons existant et d'innombrables innovations techniques, ce matériau puissant a également une profondeur patrimoniale de deux siècles. Certains candidats au Trophée ont trouvé des idées pour fabriquer des bétons avec les ressources locales, ce qui valorise l'aspect écologique du matériau dans le cadre d'une économie circulaire.

Que pensez-vous du palmarès ?

Ce palmarès est une photo vivante des préoccupations des étudiants. Les projets présentés témoignent d'une dimension sociale, politique et urbaine très intéressante. Certaines propositions concernant des quartiers difficiles et la réflexion sur les usages et les pratiques sociales l'emporte dans une partie des projets. Avec les thèmes de l'eau, du littoral et de l'expérimentation et une réelle bienveillance, ces projets montrent qu'au-delà des grands modèles, l'architecture est un art de l'accueil.

LE JURY

AGNÈS VINCE, directrice chargée de l'architecture, adjointe au directeur général des Patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication représentée par

NATHALIE CHOPLAIN, architecte urbaniste de l'État

DOMINIQUE BORÉ, présidente de la **Maison de l'architecture en Île-de-France** représentée par

FABIENNE PONSOLLE, architecte

GILLES DAVOINE, rédacteur en chef de la revue AMC, Groupe Moniteur

CHRISTIAN DAUTEL, architecte et président du Jury, directeur de l'école d'architecture de Nantes

ALAIN BERTRAND, directeur général adjoint de la Société d'aménagement de la métropole Ouest Atlantique (SAMOA), Pôle aménagement urbain

PAUL CHEMETOV, architecte, AUA PAUL CHEMETOV

PASCAL DALIX, architecte, Agence d'architecture Chartier-Dalix

JEAN-GILLES DECOSTERD, architecte EPFL, agence d'architecture Decosterd

PASCAL DUPONT, consultant béton, Bton Design

ALAIN LE HOUEDDEC, architecte, agence d'architecture Alain Le Houedec Architecte

ELISABETH NAUD, architecte, agence d'architecture Naud & Poux

JEAN MAS, architecte, agence d'architecture Atelier 2/3/4

GIULIA MAZZA, architecte, lauréate e édition du Trophée Béton Écoles

COORDINATION GÉNÉRALE

CLAIRE BARBOU, Bétocib, architecte

JUDITH HARDY, CIMbéton, architecte

VIDÉO

7ème édition du Trophée Béton Écoles



Les lauréats de la 6ème édition du Trophée © Laurent Thion

C'est au début du mois qu'a eu lieu le lancement de la 7ème édition du Trophée béton Écoles. La soirée, qui se tenait à la **maison de l'Architecture en Ile-de-France, a également été l'occasion d'assister à la conférence de Cyrille Simonnet « 50 nuances de gris : couleur béton ».**

Le Trophée béton Écoles, organisé depuis 2012 par Bétocib, CIMbéton et la Fondation École Française du béton, a pour but de révéler les jeunes diplômés des écoles d'architecture et de leur offrir une visibilité à l'orée de leur vie professionnelle. Sous le patronage du ministère de la Culture et de la Communication, ce concours récompense, parmi les jeunes diplômés, ceux dont le projet de fin d'études valorise les qualités esthétiques, environnementales et techniques du béton.

Les candidats peuvent se présenter, soit de manière individuelle, soit dans le cadre d'équipes intégrant des architectes et/ou ingénieurs. Dix projets sont ensuite sélectionnés et les postulants se présentent devant un jury réunissant des personnalités du monde de l'architecture, de l'ingénierie et de l'enseignement, qui désigne 4 lauréats. Les 10 projets nominés bénéficient d'un suivi par les organisateurs et leurs projets seront exposés à la Maison de l'architecture en Ile-de-France.

Dépôt limite des dossiers : 28 septembre 2018

Soirée de Palmarès : janvier 2019

[Inscriptions en ligne](#)

En plus du lancement du trophée, cette soirée a permis à Cyrille Simonnet, architecte et professeur d'histoire de l'architecture de présenter sa conférence « 50 nuances de gris : couleur béton ».



Pour rappel, le jury de la 6ème édition du Trophée Béton école, présidé par Christian Dautel, architecte et directeur de l'école d'architecture de Nantes a récompensé 4 lauréats :

1er prix Jérémy Delhostal / « L'école de la ville » / Braga (Portugal), INSA Strasbourg, sous la direction de Hugues Klein

2ème prix Pierre Condé / « Expressivité du logement collectif » / Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), ENSA Versailles, sous la direction de Guillaume Ramillien

3ème prix Alexandre Puech / « De la transformation de l'autoroute du soleil » / Marseille (Bouches-du-Rhône), ENSA Strasbourg, sous la direction de Dominique Coulon

4ème prix Eric Raoult, Johanna Leserre et Louis Remy / Habiter sur-mesure /Lille (Nord-pas-Calais), ENSAP Lille, sous la direction d'Adrien de Bellaigue



[Pour visionner les vidéos et lire l'article sur le site : <https://www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/7eme-edition-du-trophee-beton-ecoles.35409>]

Trophée Béton écoles : la 7ème édition est lancée

À LA UNE › BÂTIMENT - GROS ŒUVRE



Par La rédaction, le 2 février 2018

Hier, lors de la conférence « 50 nuances de gris : couleur béton » qui s'est tenue à la **maison de l'Architecture en Ile-de-France**, Bétocib, Cimbéton et la fondation Ecole Française du béton ont lancé la 7ème édition du Trophée Béton écoles. Les candidats ont jusqu'au 28 septembre prochain pour déposer leur dossier.

Organisé depuis 2012, le Trophée Béton écoles a pour but de révéler les jeunes diplômés des écoles d'architecture, de les parrainer et de leur offrir une visibilité à l'orée de leur vie professionnelle.

Il récompense parmi les candidats, ceux dont le projet de fin d'études valorise les qualités esthétiques, environnementales et techniques du béton.

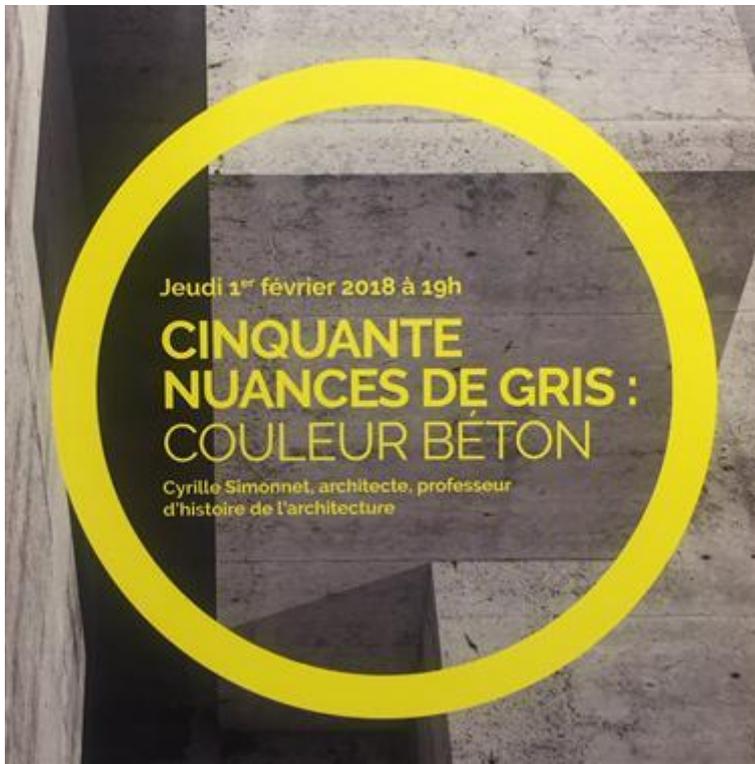
Il est possible de se présenter individuellement ou en équipes intégrant des architectes et/ou ingénieurs.

Sur les dix projets sélectionnés qui bénéficieront d'un suivi par les organisateurs et seront exposés à la maison de l'Architecture, le jury devra désigner quatre lauréats.

Lauréats de la 6ème édition du Trophée Béton écoles. DR.

<https://www.constructioncayola.com/batiment/article/2018/02/02/117380/trophee-beton-ecoles-7eme-edition-est-lancee.php>

Trophée béton Ecole 2018-2019



Les inscriptions sont ouvertes ! La Conférence de lancement de la 7^{ème} édition du Trophée béton Ecole (2018-2019) s'est déroulée le 1er février 2018 à la **Maison de l'architecture en IDF**, avec la participation de Cyrille Simonnet, historien de l'architecture.

Inscriptions au Trophée béton 2018-2019

La cérémonie officielle de lancement de la 7^e session du Trophée béton Ecole s'est déroulée le 1er février 2018 à la [Maison de l'architecture en Ile de France](#).

À cette occasion, Cyrille Simonnet, historien de l'architecture a animé une conférence : «**50 nuances de gris : couleur béton**».

Présentation du Trophée béton Ecole

Le « Trophée béton - Ecole » est organisé par les associations [Bétocib](#), [Cimbéton](#), et la [Fondation Ecole Française du Béton](#), sous le patronage du [Ministère de la Culture](#).

Il a pour but de révéler les jeunes diplômés des écoles d'architecture, de les parrainer et de leur offrir une visibilité à l'orée de leur entrée dans la vie professionnelle (publication des résultats du concours dans la revue AMC, exposition à la maison de l'architecture, accompagnement des lauréats pendant un an...).

Ce Trophée invite les futurs professionnels à s'interroger sur les qualités esthétiques, techniques et environnementales du matériau béton.

Les inscriptions au concours sont ouvertes du 1er février au 16 octobre 2018

En compétition : les étudiants ayant présenté leur PFE aux sessions de 2017 et 2018.

1er prix : 5000€ - 2eme prix : 4000€ - 3e prix : 3000€ - 4è prix : 2000€

MODALITÉS, RÈGLEMENT ET INSCRIPTION : www.trophee-beton.com | facebook.com/trophee.beton

Dates à retenir

- Ouverture des inscriptions : 1er février 2018
- Clôture des inscriptions / Rendu des dossiers : 28 septembre 2018
- Remise des prix : janvier 2019

<http://www.infociments.fr/actualites/trophee-beton-ecole-2018-2019>



Conférence archi / Cinquante nuances de gris : couleur béton

01 FÉVRIER
19:00 - 22:00

 315

Conférence de Cyrille Simonnet, architecte, professeur d'histoire de l'architecture.

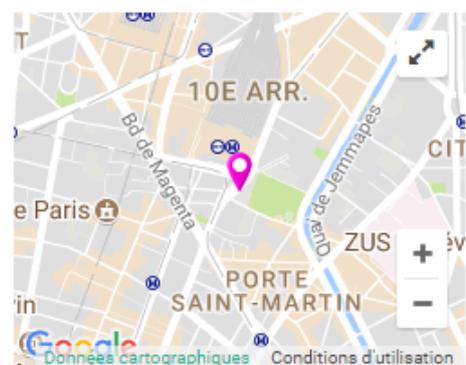
CINQUANTE NUANCES DE GRIS: COULEUR BÉTON

Jeudi 1er février 2018 à 19h, à la Maison de l'architecture en Île-de-France, 148 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris.

La conférence sera suivie d'un cocktail.

Entrée libre / Inscription souhaitée par mail: info@trophee-beton.com

 LA PAGE DE L'ÉVÉNEMENT



 Maison de l'architecture en Île-de-France
148 rue du Fbg Saint-Martin, 75010 Paris

<http://paris.carpediem.cd/events/5697648-conf-rence-archi-cinquante-nuances-de-gris-couleur-b-ton-at-maison-de-larchitecture-en-le-de-france/>

| DESIGN THINKING

Le logement, cause d'intérêt général?

6 février 2018



Parmi toutes les contributions de la Conférence de consensus sur le logement, seule celle proposée par le Comité d'action de la **Maison de l'architecture d'Ile-de-France**, intitulée 'Initiative Logement', semble à la mesure de l'enjeu puisqu'elle ne propose rien moins que de déclarer le logement d'intérêt général. La transversalité et l'inter professionnalité de l'approche font tomber sous le sens la radicalité du concept. Explications.

La conférence de Consensus sur le logement', lancée en décembre 2017 par Gérard Larcher, président du Sénat, et Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, avait vocation à appeler les professionnels du bâtiment à «*co-construire le projet de loi logement Elan (pour Evolution du Logement, de l'Aménagement et de la transition Numérique)*».

Ce qui, traduit en termes d'administrateurs, donne par exemple «*Propositions de modifications à la loi n° 2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social*».

C'est dans ce cadre que *Chroniques d'architecture* s'était fait l'écho en janvier dernier des deux ateliers consacrés au sujet du logement menés par la **Maison de l'architecture en Ile-de-France*** en préparation d'une contribution à cette conférence, celle-ci étant désormais publiée sur le site du Sénat.

Le fond du projet de ce texte, signé du Comité d'action** de la Maison de l'architecture d'Ile-de-France conduit par Francis Soler, est de déclarer le logement d'intérêt général, et de le rapprocher de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, étendue par la loi LCAP du 16 juillet 2017, déclarant d'intérêt général son caractère public. «*L'architecture est une expression de la culture, le logement en est sa principale expression*», soutiennent les auteurs.

«Aujourd'hui, chacun semble savoir ce qui fera le succès d'une opération de logements. Mais à interroger précisément chacun, on apprend vite que ce ne sont ni les mêmes critères, ni les mêmes objectifs qui président à ces déclarations. Ils sont tous différents, suivant qu'on les prend chez les élus, chez les aménageurs, chez les bailleurs, chez les promoteurs, chez les architectes ou chez les constructeurs. Ce qu'il s'agit de faire aujourd'hui, c'est de considérer que chacun a de bonnes raisons d'avoir raison mais qu'il s'agit surtout de rassembler, au plus vite et le plus efficacement possible, des ensembles de paramètres compatibles entre eux, au lieu d'essayer d'assembler le plus possible d'éléments, sans distinction de priorités», explique Francis Soler.

Ce pourquoi les deux ateliers avaient rassemblé des professionnels de toutes obédiences, aménageurs, promoteurs, bailleurs institutionnels, politiques, constructeurs, ingénieurs, notaires, chercheurs et architectes. Il y avait même des journalistes.

De fait, pour ce que j'ai pu lire des autres contributions (voir [par ailleurs](#)), cette 'Initiative Logement' est la seule à apporter une vision transversale de la politique à mener (et c'est aussi l'un des documents les plus copieux). En témoigne la proposition originale de deux lexiques issus de ces ateliers interprofessionnels. Accepter de partager un vocabulaire commun est le premier pas pour se comprendre. Il ressort encore de cette vision que tous les participants à l'origine de cette proposition semblent penser pouvoir parvenir à retrouver leur intérêt propre sous l'enseigne du logement déclaré d'intérêt général. Il y aurait donc de la place pour une politique du logement qui dépasse le cadre strict des compétences et intérêts de chacun.



Cette transversalité d'approche a d'ailleurs mis en exergue le fait que le champ du logement couvre en réalité un vaste ensemble de sujets : des origines de la décision de bâtir, à la recyclabilité des immeubles, des problématiques d'usages à celles de la fiscalité et du foncier, etc. C'est la démonstration que le logement n'est pas un enjeu social mais de société. Régler le problème du logement c'est lever par voie de conséquence un grand nombre d'obstacles au dynamisme du pays. Difficile en effet pour lui de se projeter dans l'avenir quand le salaire d'un prof à plein temps en Ile-de-France ne couvre même pas le montant de son loyer.

Toujours est-il que le texte avance dix propositions majeures*** installées sur trois échelles d'intervention (le territoire, le quartier et le logement) et considérées comme les marqueurs les plus importants de la démarche. Parmi elles, certaines peuvent surprendre, comme cette volonté de créer six Unités Territoriales-Logement, «afin que les caractéristiques économiques, sociales, géographiques, écologiques et climatiques de chaque région, définie au titre du Logement, soient clairement identifiées et permettent d'engager des dispositions de construction et d'aménagement distinctes, région par région. Ces unités auraient toute autorité sur toutes les directions en région et en département». Un nouvel étage de la pyramide ?

En revanche, la création d'un Commissariat au logement qui serait une structure interministérielle, placée sous l'autorité du Premier ministre, permettrait de résoudre cette vieille question de savoir où mettre l'architecture

puisqu'en réalité elle est partout, aussi bien dans les différents ministères engagés dans l'acte de construire et d'aménager que dans ceux de la transition écologique et énergétique. Et celui la culture bien sûr.

Les autres propositions sont plus ou moins audacieuses ou convenues selon le point de vue.

Pour autant, toutes tendent vers cette idée de déclarer le logement d'intérêt général. « *La loi du 3 janvier 1977, déclarant le caractère public de l'architecture d'intérêt général fut prolongée par la loi sur la Liberté de création architecture et patrimoine (Loi LCAP) du 16 juillet 2017. Ensemble, elles constituent le cadre le plus élémentaire qui soit pour que le Logement, qui est l'expression principale de l'architecture, dans cette période nouvelle, soit accompagné des meilleures dispositions possibles pour atteindre l'objectif qu'on lui fixe* », conclut Francis Soler.

Encore faut-il que la loi MOP, déjà moribonde, survive à la nouvelle loi ELAN...

Christophe Leray

*[Conférence du consensus dédiée au logement : carte de vœux à la Prévert](#)

**Travail mené par Francis SOLER, dans le cadre de LA MAISON de L'ARCHITECTURE d'ILE DE FRANCE, présidée par Dominique BORE, avec le Comité d'ACTION LOGEMENT composé de Patrick RUBIN, Olivier LECLERCQ, Guillaume SICARD, Marc SIRVIN, Francesco MARINELLI et Sébastien VAN CAPPEL

***Découvrir l'intégralité du document :

http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/evenement/loi_logement_2017/contribution_Maison_Architectur_e_IDF.pdf

<https://chroniques-architecture.com/logement-interet-general/>

| 16/40



The “16/40” exhibition in France celebrates some 16 architecture firms from among the 40 European architects and designers under 40 (40 UNDER 40) selected by the European Centre for Architecture Art Design and Urban Studies.



The “16/40” exhibition in France celebrates some 16 architecture firms from among the 40 European architects and designers under 40 (40 UNDER 40) selected by the European Centre for Architecture Art Design and Urban Studies. A great result for the upcoming generation of French architects.

An itinerant exhibition focusing on the young talents of French architecture to celebrate their huge success in the biennial award organised by the Dublin-based **European Centre for Architecture Art Design and Urban Studies** to celebrate 40 architects under the age of 40. A panel of experienced architects, developers, journalists, teachers and critics select firms on the basis of their projects, emphasising the innovative nature of their research and the potential impact on the profession's future. The criteria used to judge the architects includes the use of the latest building technologies, the study of new materials, energy saving and respect for both the urban and the rural environment. 16 of the winners were **French firms** for a total of 30 architects.

Reason enough for these French architects to **team up** for a collective publication and exhibition at **the Maison de l'architecture d'Ile-de-France** in Paris, in the old chapel of Les Récollets. The exhibition showcases the three projects submitted by each firm to the 40 UNDER 40 judging panel led by Christian Narkiewicz, president of the Chicago Athenaeum: Museum of Architecture and Design. So visitors can explore the common foundations of these young designers as well as their personal perspective.

Our readers are very familiar with some of this new generation, such as WY-TO studio that operates between Paris and Singapore, and in line with the approach of these young architects, the exhibition arrangement focused on a graphic presentation of the portfolio targeting a rather assorted public, ranging from architecture buffs and experts, through to municipal stakeholders and young people.

This collective and itinerant exhibition called “16/40” is proof positive of a collaborative approach that characterises a young, ambitious and creative French generation.

Christiane Bürklein

Exhibition “16/40”

Maison de l'architecture d'Ile-de-France, Paris

From 2017 - itinerant

Images: Cecile Septet, Svend Anderson

Participants:

ABC STUDIO / Doonam BACK & Yann CACLIN

AGNÈS & AGNÈS ARCHITECTURE / Agnès CHRYSOSTALIS & Agnès GUILLEMIN

ASARIO SCÈNES ARCHITECTURES / Jean-Marc RIO

EVANGELOS VASILEIOU / Evangelos VASILEIOU

FREAKS ARCHITECTURE / Guillaume AUBRY, Yves PASQUET & Cyril GAUTHIER

GRAAL ARCHITECTURE / Carlo GRISPELLO & Nadine LEBEAU

HEAMS & MICHEL ARCHITECTES / Nicolas HEAMS & Benjamin MICHEL

IN SITU ARCHITECTURE / Nicolas VERNOUX-THÉLOT

LARAQUI BRINGER / Ilham LARAQUI & Marc BRINGER

MOREAU KUSUNOKI / Nicolas MOREAU & Hiroko KUSUNOKI

M-U ARCHITECTURE / Maïra CALDONCELLI VIDAL, Grégoire DUBREUX & Ludovic MALBET

PAUL LE QUERNEC / ARCHITECTES / Paul LE QUERNEC

Pierre Audat & Associés / Pierre AUDAT & Jérémy SCHODET

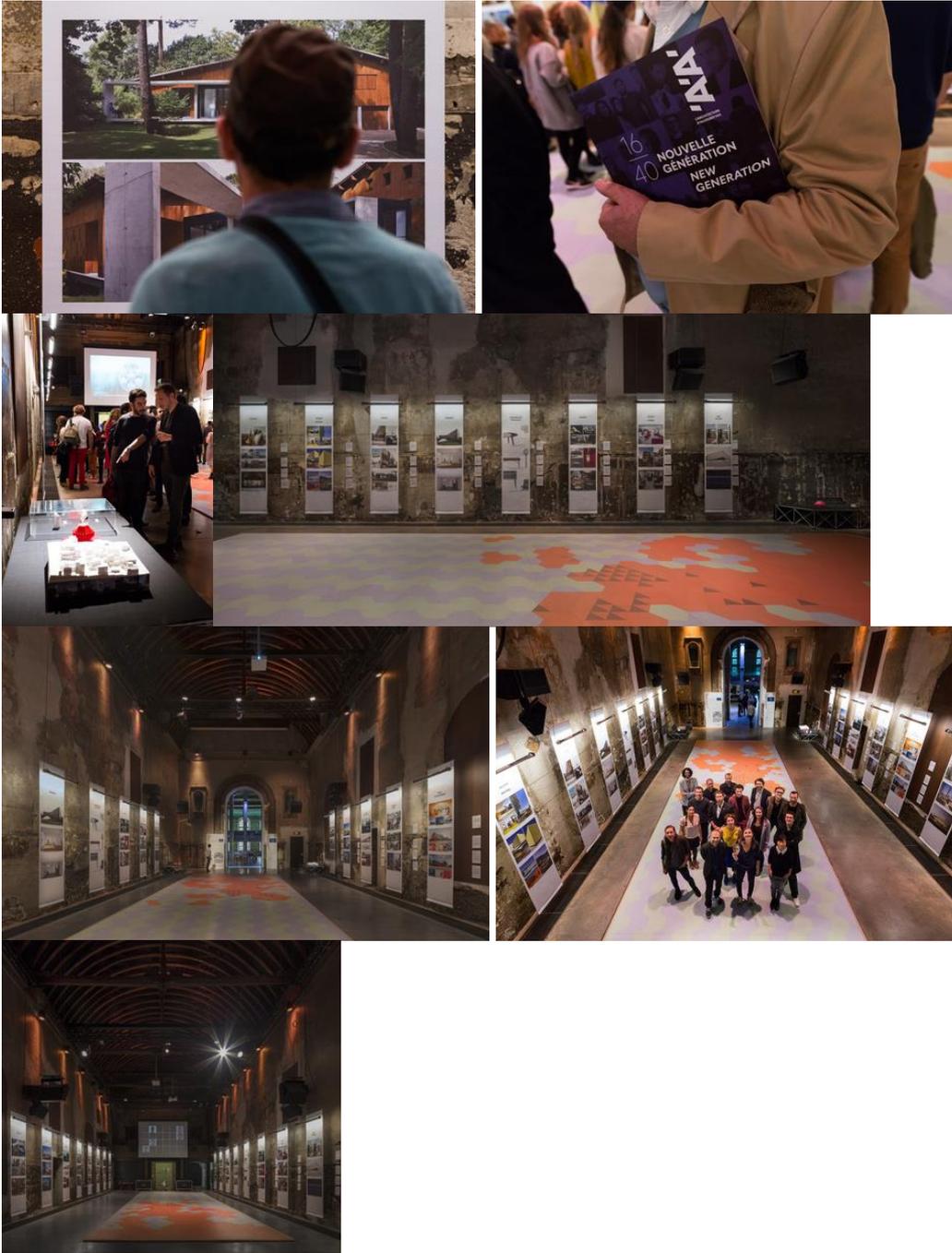
SWAN ARCHITECTES / Joachim BELLEMIN, Ambroise BERA & Serge RODRIGUES

SITBON ARCHITECTES / Emmanuel SITBON

WY-TO Architects / Yann FOLLAIN & Pauline GAUDRY

GALLERY





<http://www.floornature.com/blog/16-40-collective-exhibition-young-french-artists-13537/>

| **DIVERS**

Journée d'information pour les lycéens sur la formation et le métier d'architecte :

Découvrez, échangez et partagez sur les métiers de l'architecture !

Mercredi 7 mars 2018 aux Récollets.- **Maison de l'architecture Ile de France**

À partir de 15h30 (jusqu'à 18 heures)

148 rue du Fbg Saint-Martin 75010 Paris (M° / Parking : Gare de l'Est).

L'Ordre des architectes d'Île-de-France en partenariat avec les sept écoles d'architecture franciliennes (ENSA Paris-Belleville, ENSA Paris-La Villette, ENSA Paris-Malaquais, ENSA Paris-Val de Seine, ENSA de la Ville et des territoires à Marne la Vallée, ENSA Versailles, Ecole spéciale d'architecture) et la revue d'a, propose un après-midi d'information à destination des lycéens intéressés par l'architecture et des acteurs de l'orientation scolaire. L'objectif est de permettre une découverte des filières de formation, du métier d'architecte et des pratiques existantes.

14h15 : accueil par l'Ordre des architectes d'Île-de-France

14h30 : introduction par Christine Leconte, Présidente de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, sur les thèmes suivants :

- le métier d'architecte,
- les filières de formation et les caractéristiques des études d'architecture,
- l'organisation de la profession d'architecte.

De 14h45 à 15h30 : présentation de parcours d'architectes

- Sébastien Chabbert, Architecte associé et Gérant de la société d'architecture Wonderland productions,
- Véra Matovic, Architecte, Présidente de l'agence B. Architecture,
- Christian Marion, Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement de Noisy-le-Grand,
- Victoire Bernet-Forbin, Responsable des Études à la Direction de l'Architecture et du Développement du groupe 3F.

En continu de 15h45 à 18h : rencontre avec les sept écoles d'architecture franciliennes (ENSA Paris-Belleville, ENSA Paris-La Villette, ENSA Paris-Malaquais, ENSA Paris-Val de Seine, ENSA de la Ville et des territoires à Marne la Vallée, ENSA Versailles, Ecole spéciale d'architecture).

Informations à retrouver sur notre site

Entrée libre

LIEU

Les Récollets - 148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75 010 Paris

http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=3752&cntnt01lang=fr_FR&cntnt01returnid=149

PARIS CÔTÉ JARDIN.FR | 03/02/2018

Grande vente de plantes, Plantes pour tous, Maison de l'Architecture, Paris 10e (75), 3 février 2018, photo Alain Delavie

Alain Delavie 3 février 2018



Grande vente de plantes, Plantes pour tous, Maison de l'Architecture, Paris 10e (75), 3 février 2018, photo Alain Delavie